

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 29/02/2024

AGRICULTURE

Ouverture de permanences agricoles multi-administrations

Afin de concrétiser l'engagement du Président de la République d'un traitement rapide et en proximité des demandes des agriculteurs, le Gouvernement a décidé le 27 février 2024 d'organiser des permanences agricoles au plus près des exploitations.

Ces permanences visent à prendre en charge de façon personnalisée les problématiques et difficultés auxquelles font face les agriculteurs au quotidien sur leur exploitation. Elles seront assurées, sous l'égide des sous-préfets d'arrondissements, par des agents de la direction régionale des finances publiques (DRFiP), de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) et de l'office français de la biodiversité (OFB). La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) seront associées en tant que de besoin.

Ces permanences se tiendront dans tous les arrondissements du département du Nord dès la semaine prochaine :

Arrondissement	Jours et horaires des permanences	Adresse des permanences
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe	Les jeudis de 13h30 à 16h30	En sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe <i>1, rue Claude Erignac</i> A partir du 14 mars, à la maison de l'État <i>plateau Chémerault</i>
Arrondissement de Cambrai	Les lundis de 14h00 à 17h30	En sous-préfecture de Cambrai <i>Place Fénelon</i> <i>Salle Fénelon</i>
Arrondissement de Douai	Les mardis de 14h00 à 17h30	En sous-préfecture de Douai <i>642, Boulevard Albert 1^{er}</i> <i>Salle Monet</i>
Arrondissement de Dunkerque	Les jeudis de 08h30 à 12h00	En sous-préfecture de Dunkerque <i>27, Rue Thiers</i> <i>Salle Vauban</i>
Arrondissement de Lille	Les mardis de 09h30 à 12h00	Dans les locaux de la direction départementale des territoires et de la mer <i>62, boulevard de Belfort</i> <i>Salle Sambre</i>
Arrondissement de Valenciennes	Les mercredis de 14h00 à 17h30	En sous-préfecture de Valenciennes <i>6, avenue des Dentellières</i> <i>Salle Chateau</i>

Bertrand Gaume, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, et l'ensemble des services de l'État et opérateurs sont mobilisés pour apporter des réponses dans les meilleurs délais aux difficultés recensées.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex

